

Cyril Petit nommé Directeur Général d'Icare

Cyril Petit prend la Direction Générale d'Icare. Filiale de BNP Paribas Cardif, Icare est un acteur majeur de la distribution, de la gestion de contrats de garantie et de services dédiés à l'univers de l'automobile en France.

Cyril Petit s'attachera à la mise en œuvre des projets de développement d'Icare dont l'ambition est de poursuivre sa croissance en France et de se développer à l'international, dans les pays où BNP Paribas Cardif est présent.



Diplômé de l'ESSEC, Cyril Petit a débuté sa carrière au sein de la société de conseil Oresys en tant que Consultant en organisation et systèmes d'information (2002-2008). En 2008, il intègre la Direction Finance & Risques de BNP Paribas Cardif en tant que Responsable du programme Solvabilité II (2008-2011), avant d'être nommé Responsable du marché du Courtage (2011-2014). Depuis 2014, Cyril Petit était Responsable des partenariats avec les secteurs de l'automobile, des télécommunications et de la grande distribution.

Créé en 1983, Icare est le pionnier de la garantie panne mécanique et des contrats de maintenance en France. L'entreprise propose des solutions sur mesure en extension de garantie, entretien et autres services à destination des professionnels du secteur et de leur clientèle.

A PROPOS D'ICARE

Partenaire de 17 grandes marques automobiles, 12 établissements financiers et 6 assureurs, ainsi que de nombreux groupes de distribution automobile, Icare contribue au développement du marché de la garantie et des services en France et à l'international.

Créé en 1983, filiale de BNP Paribas Cardif depuis fin 2014, Icare a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 85,9 millions d'euros toutes assurances et prestations de services incluses.
